

Montreuil, le 7 janvier 2026

La Cour Administrative d'Appel de Douai confirme l'annulation du PSE d'Auchan : Une victoire éclatante pour le respect des droits des salariés

La Fédération CGT Commerce et Services et la CGT Auchan saluent la décision de la Cour Administrative d'Appel de Douai qui confirme aujourd'hui l'annulation du Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) du groupe Auchan Retail France. Cette décision valide définitivement les arguments portés par notre organisation syndicale depuis le début de la procédure.

Cette décision est une victoire majeure pour les salariés, mais aussi un signal clair adressé à l'ensemble des grands groupes : on ne peut pas organiser des suppressions d'emplois en dissimulant une partie du groupe pour échapper à ses responsabilités sociales.

Ce plan, qui prévoyait la suppression de 2 389 postes et le licenciement de 2 323 salariés (notamment chez Auchan E-Commerce, Auchan Hypermarché et Auchan Supermarché), est aujourd'hui privé de base légale. La justice vient de lui rappeler que la loi n'est pas une option.

Suite à cette confirmation d'annulation, la Fédération CGT Commerce et Services exige l'arrêt immédiat de toutes les procédures de licenciement en cours liées à ce plan illégal, et la réintégration de plein droit de tous les salariés dont le contrat aurait déjà été rompu.

Cette annulation du PSE intervient alors que le groupe s'apprête une nouvelle fois à sacrifier les emplois en cédant ses 293 supermarchés Auchan et près de 11400 salariés à Intermarché par le biais d'un nouveau montage juridique.

La fédération exige l'intervention des pouvoirs publics pour faire cesser cette hémorragie sociale dans la grande distribution ainsi que le remboursement de l'intégralité des aides publiques injustement acquis à l'instar de Michelin. Elle reste mobilisée pour que l'avenir des salariés d'Auchan ne soit plus sacrifié sur l'autel de montages juridiques destinés à faciliter les licenciements boursiers.



Aller plus loin...

Consultez notre site internet sur www.commerce.cgt.fr ou scannez le QR code ci-dessous :



Proposition de loi

Consultez notre projet de loi en scannant le QR code ci-dessous :



Contact presse

Amar Lagha
Secrétaire général
Tél : 01 55 82 76 79